



MAIRIE DE

La Chenalotte

1 rue des Écoles, 25500 LA CHENALOTTE – Tél. 03 81 67 35 27 - mairie.lachenalotte@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 02 JUIN 2020

Convocations du 27 mai 2020

Présents : Mme Brigitte LIGNEY, M. Dimitri COULOUVRAT, M. Florian GAIFFE, Mme Valérie EL NIESS, Mme Salomé CLERC, M. Romain DONIER, M. Christophe LE GAC, M. Jérôme LENTIER, Mme Agnès MARGUET, Mme Monique MOREAU, M. Julien ROUBLLOT

Secrétaire : M. Florian GAIFFE

1. DELEGATION AUX ADJOINTS

Après la présentation de leurs objectifs, Mme le Maire propose les délégations suivantes :

- M. Dimitri Coulouvat, 1^{er} adjoint pour les dossiers en lien avec l'urbanisme, l'entretien du village et l'environnement,
- M. Florian Gaiffe, 2^{ème} adjoint pour les dossiers en lien avec la culture, les cérémonies officielles et l'action sociale,
- Mme Valérie El Niess, 3^{ème} adjoint pour les dossiers en lien avec les bâtiments, l'eau et l'assainissement.

2. DELIBERATION : INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mme le Maire explique aux membres du Conseil comment les indemnités pour le maire et les adjoints sont calculées. Les taux sont déterminés sur le plan national et en fonction de la population locale. La commune comptant officiellement moins de 500 habitants, cette indemnité de fonction brute mensuelle s'élève à 991,80€ (article L.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales). Mme le Maire informe qu'elle ne souhaite pas prendre l'intégralité de l'indemnité. Cette indemnité s'élèvera à 639.22 net / par mois

Quant aux adjoints, elle propose que leurs indemnités s'élèvent à 191.70 € net / par mois. A l'unanimité, les élus acceptent cette proposition de Mme le Maire.

Ces indemnités resteront inchangées pendant toute la durée du mandat.

3. DELIBERATION : PRESENTATION ET INSTALLATION DES COMMISSIONS

Après présentation des commissions et de leurs rôles, celles-ci ont été constituées comme suit :

Commissions	Compétences	Président	Membres
Appels d'offres	Ouverture des plis	Mme Brigitte Ligney	M. Dimitri Coulouvat Mme Valérie El Niess M. Florian Gaiffe
Bâtiments communaux	Suivi et entretien des bâtiments	Mme Valérie El Niess	Mme Salomé Clerc M. Dimitri Coulouvat M. Romain Donier M. Christophe Le Gac M. Jérôme Lentier

Budget et impôts	Budget et financement des projets	Mme Brigitte Ligney	M. Florian Gaiffe Mme Monique Moreau Mme Agnès Marguet M. Julien Roublot
Cadre de vie	Environnement Urbanisme	M. Dimitri Coulouvrat	Mme Valérie El Niess Mme Monique Moreau M. Christophe Le Gac M. Jérôme Lentier
Culture, cérémonie, CCAS	Cérémonies officielles, animations culturelles et sportives, repas des Aînés	M. Florian Gaiffe	Mme Salomé Clerc Mme Monique Moreau M. Jérôme Lentier Mme Agnès Marguet
Employés communaux	Suivi du travail des employés communaux	Mme Brigitte Ligney	Mme Valérie El Niess Mme Agnès Marguet M. Julien Roublot
Réseaux	Eau, assainissement Electricité	Mme Valérie El Niess	M. Romain Donier M. Christophe Le Gac M. Julien Roublot

4. DELIBERATION : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

Après une présentation du Syndicat du Haut Plateau du Russey, M. Romain Donier et Mme Valérie El Niess sont élus délégués, M. Julien Roublot suppléant.

5. DELIBERATION : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT SCOLAIRE

Après une présentation du Syndicat scolaire, Mme Salomé Clerc, M. Dimitri Coulouvrat et M. Christophe Le Gac sont élus délégués, M. Florian Gaiffe suppléant.

6. DELIBERATION : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA LIMONADERIE

Après une présentation du projet et des résultats de l'appel d'offre pour l'aménagement de ladite rue par M. Dimitri Coulouvrat, les élus décident à l'unanimité de retenir l'entreprise **COLAS** qui a terminé première du classement établi par le bureau d'études JDBE selon trois critères : technique, coûts et délais. Le montant des travaux s'élève à **95'015,10€ HT**.

7. DELIBERATION : PROPOSITION D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE FORET

Suite à une visite de ladite parcelle de bois organisée par M. Dimitri Coulouvrat et après présentation des conditions de vente par Mme Brigitte Ligney, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir cette parcelle d'1ha 38a 55ca cadastrée section A N° 593 - lieudit « Pâturage des Beuliques », pour un prix de 4661€ HT et frais de notaire inclus.

QUESTIONS DIVERSES

Enfouissement des réseaux

Mme le Maire présente aux élus les travaux d'enfouissement des réseaux secs. Ceux-ci se dérouleront en juin et concerneront les rues de l'Eglise, de l'Ecole, de la Fontaine, des Tilleuls, rue du Palais et une partie des rues Rosemont et Charlemagne.

Travaux impasse des Narcisses – salles des fêtes

Les travaux Impasse des Narcisses se dérouleront bientôt. L'entreprise Votre jardin de A à Z Verguet Cédric réaménagera la zone de stockage de neige. Par ailleurs, des plantations seront faites dans l'espace vert situé devant la salle des fêtes.

Vitesse excessive

Suite à des plaintes de riverains de la route départementale, Mme le Maire contactera la sous-préfecture.

Bibliothèque

Mme Monique Moreau est la nouvelle responsable de la bibliothèque.